

Bulletin d'information toponymique

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	3
SITUATION DE LA FRANCOPHONIE	4
La francophonie dans le monde en 2012.....	4
PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA DIVISION FRANCOPHONE 2007-2012	5
Principaux axes de travail	5
Conclusion du projet de base de données des résolutions	6
LA QUESTION DES EXONYMES	7
Retour sur la 10 ^e Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques (CNUNNG) ..	7
NOUVELLES DES PAYS MEMBRES	7
Exemple de revitalisation d'une Commission nationale de toponymie (CNT) : cas du Burkina Faso 7	
Publication et exposition québécoises	10
TRAVAUX TOPONYMIQUES EN COURS	11
Travaux d'Élisabeth Calvarin.....	11
ÉVÉNEMENTS EN LIEN AVEC LA TOPONYMIE	13
Événements récents	13
Événements à venir	13

Le Bulletin d'information toponymique est publié une fois par année par la Division francophone du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (GENUNG) et il est distribué gratuitement en format numérique. Il contient divers articles et rapports préparés par les experts de la communauté toponymique francophone. Toute contribution au bulletin est la bienvenue et doit être envoyée par courriel au secrétariat de la Division à l'adresse suivante :
marie-eve.bisson@toponymie.gouv.qc.ca.

La Division francophone du GENUNG a été créée avec l'adoption de la résolution VII/1 par la 7^e Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques à New York, en janvier 1998.

Président : Pierre Jaillard
Secrétaire par intérim et webmestre :
Marie-Ève Bisson

Site Internet de la Division francophone :
www.toponymiefrancophone.org

Bulletin d'information toponymique n° 6,
décembre 2012, mis en page et publié à
Québec le 20 décembre 2012.

AVANT-PROPOS

Chers Confrères Toponymistes,

Cet été se sont tenues à New York (États-Unis) la 10^e Conférence des Nations unies sur la normalisation des noms géographiques et la 27^e session du GENUNG. Cependant, les économies budgétaires actuellement recherchées partout dans le monde ont amené plusieurs pays francophones à se coordonner pour faire relayer leurs représentants plutôt que les missionner tous en même temps. Cette succession permet de vous proposer néanmoins dans ce Bulletin des échos assez larges, quoique disparates, de ces réunions. Ainsi, notre division, dont d'aucuns craignaient le coût de fonctionnement, a au contraire prouvé sa capacité à produire des économies budgétaires pour nos pays.

Cette coordination des missions a en revanche empêché notre division de se réunir à l'occasion de la Conférence comme c'en était pourtant l'usage et comme il faudra bien parvenir à le faire sans trop de retard. L'inconvénient est limité cette année par deux circonstances. D'une part, le programme de travail de la division pour 2007-2012 a été actualisé assez récemment, en 2010 à Tainach (Autriche), et reste inachevé. D'autre part, l'équipe animant actuellement la division n'a pas perçu de signe de contestation de son action. Elle se propose donc de poursuivre sa mission, conformément à ce programme de travail actualisé, jusqu'à la prochaine réunion de la division. Cependant, elle sait devoir être plus attentive que jamais, de ce fait, aux manifestations de dissentiment, que vous êtes donc priés de ne pas hésiter à exprimer ouvertement, la bienveillance ne devant pas exclure l'exigence.

La situation ainsi créée incite à exploiter au mieux les possibilités offertes par les outils de communication électronique, et notamment notre site en ligne, afin de rendre la communication toujours plus fluide au sein de notre division, et de tisser ainsi peu à peu une véritable communauté entre experts toponymistes francophones. À cet égard, la présente livraison de notre Bulletin reste un peu décevante. Chacun de ses lecteurs doit vraiment se poser les deux questions de ce qu'il pourrait apporter à ses confrères et de ce qu'il souhaiterait en recevoir. Et nous accueillerions de notre côté volontiers davantage de propositions d'articles, et même de suggestions de thèmes à traiter.

Marie-Ève Bisson et moi-même vous souhaitons en tout cas à chacun un joyeux Noël et une heureuse année 2013 !

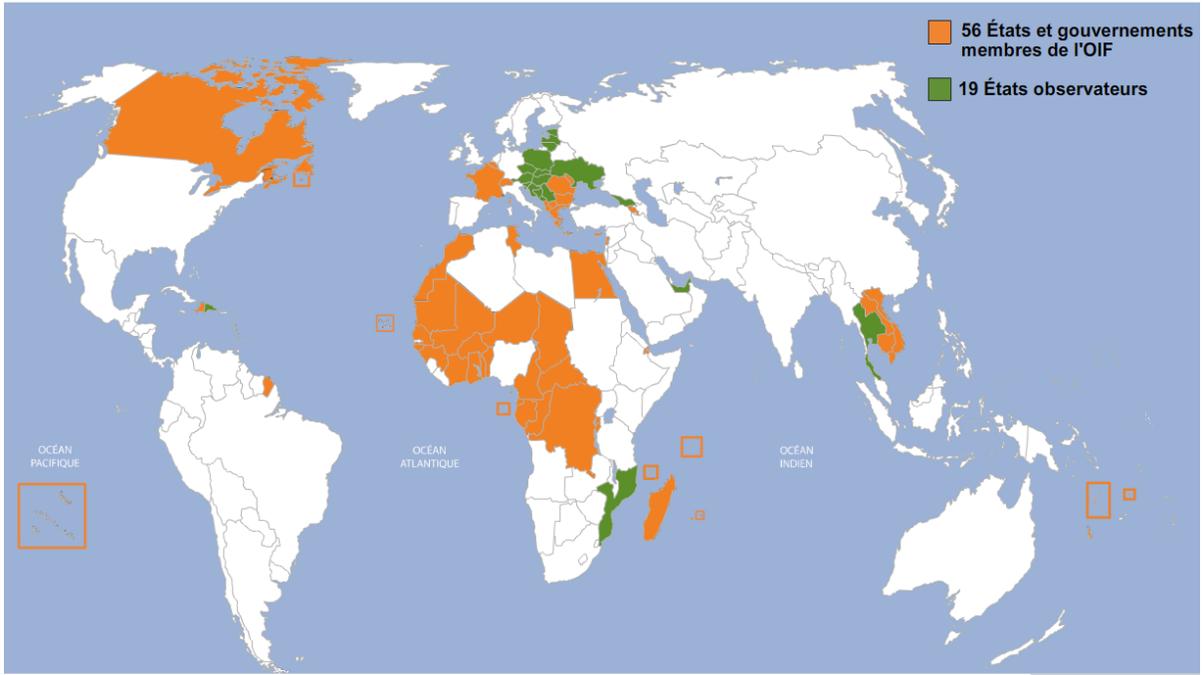
Pierre Jaillard

Président de la Division francophone
Commission nationale de toponymie de France

pierre@jaillard.net

SITUATION DE LA FRANCOPHONIE

La francophonie dans le monde en 2012



Source : Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA DIVISION FRANCOPHONE 2007-2012

Principaux axes de travail

Le programme de travail 2007-2012 de la Division francophone s'articule autour de quatre grands axes, dans lesquels s'inscrivent divers projets.

a) La collecte d'informations

- La banque des exonymes français (*Le tour du monde en français*);
- La recherche de sources d'information toponymique fiables (liste d'hyperliens disponible sur le site Internet de la Division francophone);
- L'établissement d'un état des lieux concernant les processus de gestion toponymique dans les pays membres de la francophonie.

b) La diffusion d'informations

- Le site Internet de la Division francophone;
- La mise au point d'un cours en ligne intitulé « Introduction à la toponymie »;
- La publication du Bulletin d'information toponymique;
- Le partage des rapports d'activité nationale des différentes autorités toponymiques francophones.

c) Le soutien à la formation et à la recherche

- L'appui technique ou financier à des stages de formation en toponymie;
- La participation à des colloques;
- L'établissement d'une chaire de recherche en toponymie;
- Le rapprochement entre directeurs de thèse français et étudiants africains en toponymie.

d) Le fonctionnement de la Division francophone

- Le maintien à jour de la liste des membres;
- Le financement des participations;
- Les missions franco-québécoises (2007-2008).

Par ailleurs, deux nouvelles missions ont été confiées à la Division francophone dans les dernières années :

1. Faciliter les relations avec l'UNESCO dans la reconnaissance du patrimoine culturel immatériel, dont fait partie la toponymie;
2. Préparer la version française de la base de données comprenant l'ensemble des résolutions des Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques depuis l'origine.

Conclusion du projet de base de données des résolutions

La version française de la base de données comprenant l'ensemble des résolutions des Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques depuis l'origine est maintenant en ligne. Accessible par le site Internet du GENUNG ou directement à l'adresse mentionnée ci-dessous, un moteur de recherche permet d'effectuer une recherche dans cette base de données par sujet, par conférence ou en utilisant des mots clés. Ce nouvel outil ajoute une plus-value au texte brut des résolutions, puisqu'il permet de s'y retrouver plus facilement et de faire des impressions groupées.



 Groupe de travail sur l'évaluation et la mise en oeuvre du GENUNG

Bienvenue à la recherche dans la base de données des résolutions des CNUNNG!

Fourni par le Groupe de travail sur l'évaluation et la mise en oeuvre du GENUNG
Parrainé par le National Geographic Institute, République de Corée

Résolutions adoptées par l'ONU (1967-2007)

Résolutions de la Conférence

Neuvième CNUNNG, New York, 2007	14 résolutions
Huitième CNUNNG, Berlin, 2002	21 résolutions
Septième CNUNNG, New York, 1998	17 résolutions
Sixième CNUNNG, New York, 1992	14 résolutions
Cinquième CNUNNG, Montréal, 1987	26 résolutions
Quatrième CNUNNG, Genève, 1982	27 résolutions
Troisième CNUNNG, Athènes, 1977	27 résolutions
Deuxième CNUNNG, Londres, 1972	42 résolutions
Première CNUNNG, Genève, 1967	21 résolutions

Recherche par sujet

English/Français

Copyright © 2012 UNCISG

Au cours de l'année 2012, des membres de la Division francophone ont travaillé de concert avec le Groupe de travail sur l'évaluation et la mise en œuvre du GENUNG afin que cette base de données soit disponible à temps pour la 10^e Conférence. Nous tenons d'ailleurs à remercier tout particulièrement le National Geographic Institute qui a assuré la réalisation des versions française et anglaise de la base de données.

Les résolutions adoptées lors de la 10^e Conférence seront versées dans la base dès que le texte définitif sera disponible en français.

Nous vous invitons à ajouter cette adresse à vos favoris et à vous y référer souvent :

<http://www.land.go.kr/portal/ungn/mainFre.do>.

LA QUESTION DES EXONYMES

Retour sur la 10^e Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques (CNUNNG)

La 10^e CNUNNG s'est tenue du 31 juillet au 9 août 2012 au siège des Nations unies à New York (États-Unis). La France y a été représentée par le président de la Commission nationale de toponymie (CNT) du 6 au 9 août pour la seconde partie de la Conférence.

Le rapport des travaux du groupe de travail relatif aux exonymes a paru entériner implicitement l'abandon du projet de résolution sur l'usage des exonymes qui constituait son mandat initial. Le président autrichien a réorienté ces travaux vers une redéfinition de la notion d'exonyme, dont la définition actuelle reste insatisfaisante, notamment pour les espaces maritimes. La France ne peut que se féliciter de ces nouvelles orientations, à la définition desquelles elle a largement contribué, une nouvelle résolution dans ce domaine ne pouvant encore qu'être favorable au principe d'inspiration anglo-saxon « un nom par lieu quelle que soit la langue », implicite à beaucoup de résolutions passées. La France a présenté son analyse de la question des exonymes à la lumière des principes supérieurs de diversité linguistique, qui implique une diversité de noms géographiques selon les langues, et de liberté d'expression, qui implique le libre choix de l'une d'elles. Cette analyse l'a conduite à défendre le principe « un nom par lieu et par langue » au lieu du principe « un nom par lieu quelle que soit la langue ». En réponse, le président autrichien du groupe de travail relatif aux exonymes a estimé ce principe acceptable pour les travaux futurs, même si le président norvégien de la Conférence a confessé rester attaché aux principes traditionnels des Conférences.

Pierre Jaillard

Président de la Division francophone
Commission nationale de toponymie de France
pierre@jaillard.net

NOUVELLES DES PAYS MEMBRES

Exemple de revitalisation d'une Commission nationale de toponymie (CNT) : cas du Burkina Faso

Au Burkina Faso, normaliser les noms de lieux devient un besoin réel en raison des projets de cartographie topographique à l'échelle du 1/200 000 (échelle de référence) couvrant l'ensemble du territoire national et du 1/50 000 couvrant la partie nord de notre pays, en cours de réalisation par l'Institut Géographique du Burkina (IGB).

La toponymie du Burkina souffre d'homogénéité selon le diagnostic suivant :

- chaînon brisé entre documents toponymiques anciens et actuels;
- besoin de clarification entre langue administrative et langues régionales;
- méconnaissance excusable des évolutions du système de transcription mis en place dans les années 1960 et remanié dans les années 1980-1990.

Voulant être en mesure de déterminer la graphie de ses noms de lieux – qui font partie de son patrimoine culturel et linguistique – dans des conditions satisfaisantes, le Gouvernement du Burkina, constatant que l'ancienne Commission nationale de toponymie (CONATOP), créée par le Kiti n°86-048/CNR/PRES/MATS du 13 février 1986, n'a pu produire les résultats escomptés alors que les besoins d'harmonisation et de normalisation sont grandissants pour la production cartographique, la signalisation routière, le tourisme et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication en expansion, a décidé de se doter d'une nouvelle commission dont le statut est précisé par un décret portant création, attributions et fonctionnement efficace d'une Commission nationale de toponymie (CNT) placée sous la tutelle administrative du ministère chargé de l'administration du territoire et la tutelle technique du ministère chargé de la cartographie. Le fonctionnement de la Commission sera pris en charge par une ligne budgétaire inscrite au budget de sa tutelle administrative. La CNT composée par des membres pourvoyeurs et demandeurs de toponymie, et ses missions sont entre autres de :

- adopter pour chaque nom de lieu [nom administratif (division administrative, chef-lieu), nom de lieu dit habité (village, hameau, etc.), nom de lieu dit non habité (oronymie, hydronymie, végétation, communication, etc.), odonymie (rue, route)] sa forme linguistique officielle : la CNT fera des propositions au gouvernement qui se chargera de les entériner;
- établir les critères de choix des noms à attribuer aux noms de lieux sur l'ensemble du territoire;
- participer aux travaux internationaux de préservation ou de réappropriation identitaire du patrimoine national toponymique, fait vivant relevant de la culture et de la langue.

L'adoption du décret vise d'une part à doter le Burkina d'une autorité nationale de gestion des toponymes et d'autre part à promouvoir son patrimoine culturel et historique à travers le monde entier.

Ainsi, cette nouvelle CNT devient-elle l'entité nationale chargée d'énoncer les règles et d'harmoniser les pratiques relatives à la toponymie au Burkina Faso. Elle se pourvoit d'un secrétariat, cœur de la CNT, qui propose un programme de travail, prépare la tenue des sessions et assure le fonctionnement continu de la Commission à travers un Bureau de toponymie, bras moteur de la CNT, dont la charge est de suivre les orientations données par la CNT, à savoir :

- élaborer des projets de recommandations en matière de toponymie (charte de toponymie, système de transcription des noms);
- élaborer une base de données toponymiques et sa mise à jour constante;
- coordonner l'action des services publics créateurs ou pourvoyeurs de toponymes;
- contribuer à l'étude des noms géographiques (glossaire);
- assurer la promotion de ses travaux et favoriser la diffusion d'ouvrages toponymiques de référence;

- contribuer à la conservation et au développement cohérent du patrimoine toponymique national;
- participer aux travaux internationaux sur la normalisation des noms géographiques;
- faire valoir sa toponymie au titre du patrimoine culturel immatériel.

Le processus de revitalisation de la Commission nationale de toponymie du Burkina devrait faire école pour tout pays qui souhaite assurer une bonne fiabilité des écritures figurant sur les cartes, en harmonie avec la qualité des éléments techniques qu'elles comportent, et dans toutes publications ou documents publics traitant de toponymie. Il a cependant besoin de l'expertise des nations qui jouissent d'une grande expérience de gestion toponymique pour atteindre le résultat escompté.

La clef de revitalisation d'une CNT passe par :

- l'ENGAGEMENT POLITIQUE d'un Gouvernement de faire de la toponymie un outil de développement socioéconomique et de valorisation de son patrimoine culturel;
- la VOLONTÉ d'un pays de monter et de suivre des projets (mise à jour cartographique, constitution d'une base de données toponymiques, d'une charte...);
- l'ADOPTION D'UN TEXTE JURIDIQUE (officiel) régissant le fonctionnement de la Commission;
- le RENFORCEMENT DES CAPACITES locales dans le traitement et la gestion toponymique grâce aux outils adaptés parmi lesquels : la Fiche Enquête [appelée aussi cahier de terrain ou État Justificatif des Noms (EJN)].

À l'énoncé de ces attributions, il est clair qu'une CNT devient vivante, par le biais de son organe interne – le bureau de toponymie -, et est appelée à jouer un rôle important pour la promotion de son patrimoine toponymique.

Claude Obin Tapsoba

Institut Géographique du Burkina
institut.geog@fasonet.bf

Élisabeth Calvarin

France
e-calvarin@wanadoo.fr

Helen Kerfoot

Canada
helen.kerfoot@nrcan-rncan.gc.ca

Publication et exposition québécoises

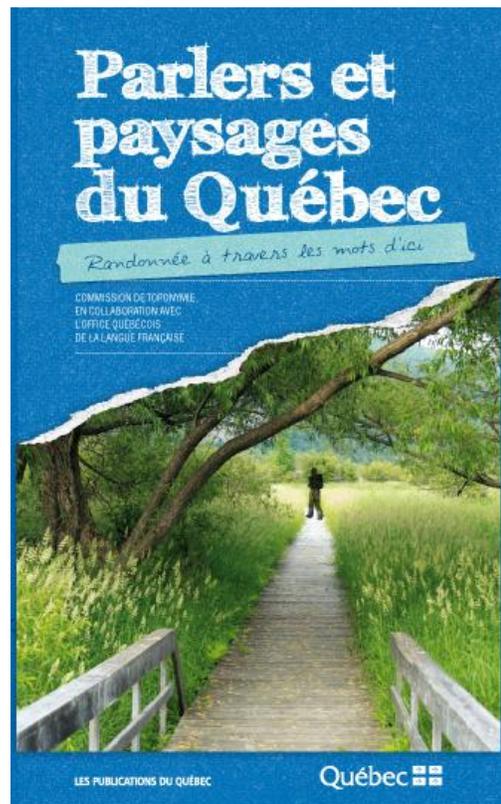
L'année 2012 a marqué le centième anniversaire de la Commission de toponymie du Québec. En effet, c'est le 15 novembre 1912 que fut créée la Commission de Géographie, qui devint la Commission de toponymie en 1977 avec l'adoption de la Charte de la langue française.

À l'occasion de cet anniversaire, de nombreux projets ont vu le jour. Une page Internet consacrée à cet anniversaire peut d'ailleurs être consultée au www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/100ans/index.html. Vous y trouverez, entre autres, des capsules sur l'histoire de la gestion toponymique au Québec ainsi que plusieurs publications reliées à cet anniversaire. L'une d'entre elles est particulièrement digne de mention.

L'ouvrage *Parlers et paysages du Québec : randonnée à travers les mots d'ici* a été lancé le 20 septembre dernier. L'objectif de cette publication, réalisée en collaboration avec l'Office québécois de la langue française, est de mettre en valeur des mots du vocabulaire géographique traditionnel du Québec, de même que des noms de lieux qui les abritent. Le tout est présenté sous la forme d'un carnet de randonnée, une formule innovatrice qui permet de joindre harmonieusement un contenu scientifique à un genre plus littéraire et artistique. Le graphisme en est inusité, et les pages sont animées de poèmes, de croquis et d'annotations manuscrites. Le lecteur-randonneur peut ainsi prendre conscience du rôle clé du toponyme dans la conservation du patrimoine culturel tout en prenant plaisir à découvrir des mots et des lieux avec une perspective inédite.

Cet ouvrage a été publié par les Publications du Québec. Il est possible d'en feuilleter un extrait et de le commander à l'adresse suivante :

www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fre/products/978-2-551-25206-0.



Mentionnons au passage que ce livre a été dédié à Henri Dorion pour sa contribution exceptionnelle à la mission de la Commission et à la toponymie comme discipline du savoir.

Par ailleurs, la Commission de toponymie a également mis sur pied une exposition à Québec, en collaboration avec le Musée de la civilisation. Portant comme nom le slogan choisi pour le centième anniversaire, l'exposition *Le nom de lieu, signature du temps et de l'espace* met en lumière le nom de lieu sous tous ses aspects. En parcourant l'espace, en interrogeant la borne interactive, les visiteurs découvriront l'omniprésence des toponymes dans leur vie quotidienne, leur infinie variété, leur poésie, leur drôlerie parfois. Ils verront surgir la mémoire d'hommes et de femmes qui ont écrit l'histoire du



Québec, la grande et la petite. Ils comprendront le sens de toponymes amérindiens ou de mots anciens du temps de la Nouvelle-France. Leur curiosité sera éveillée, et ils se souviendront à leur tour des noms de lieux qui balisent leur histoire personnelle. Et, au sortir de l'exposition, ils saisiront mieux l'importance de la toponymie.

Cette exposition peut être visitée au Musée de la civilisation (Québec) du 21 septembre 2012 au 21 avril 2013, puis au Musée de l'Amérique française (Québec) du 30 mai au 22 septembre 2013.

Marie-Ève Bisson

Commission de toponymie du Québec (Canada)

marie-eve.bisson@toponymie.gouv.qc.ca

TRAVAUX TOPONYMIQUES EN COURS

Travaux d'Élisabeth Calvarin

Mise en retraite ; est-ce dire que ma passion pour la toponymie est éteinte ? Que nenni ! Après avoir fait connaître au Président, dès le 14 octobre 2010, l'existence d'un tableau des principes de prononciation à la française mis au point par Émile Littré pour son Dictionnaire de la langue française, j'ai continué à appliquer le principe de continuité en toponymie avec les travaux suivants.

2011

2011 – 21 janvier : MAEE. Suivi des travaux du service de la linguistique du conseil de l'Union européenne à propos de l'emploi d'un adjectif relatif à l' « union européenne ».

2011 – 28 janvier : SHOM. Accord dans un texte du pluriel des noms de pays, de régions, etc. (exemples : les Corées, les Guyanes, les Charentes).

2011 – 8-10 février : SHOM. Formation en toponymie des hydrographes (Brest).

2011 – 11 février-30 mai : ISO 3166-2. Projet de la lettre d'information NL II-3 sur la mise à jour des divisions administratives de 1er et 2e ordres des pays in « Codes pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions », soumis actuellement à l'étude des experts internationaux.

2011 – 11 février : ENSG. Enquête toponymique relative à « Blois ».

2011 – 12 mai-juin : CTQ. Division francophone : systèmes de translittération du *Tour du monde en français*.

2011 – 28 juin : discours de réception « Arts et lettres ».

2011 – 4 juillet : IPEV_toponymie en Antarctique.

2011 – 22 juillet : ISO et ONU. Nom en français d'un nouvel État, le Soudan du Sud.

2011 – 12-13 octobre et 11 novembre : CNT. Pays et villes du monde (PVM) : recréation du fichier, et mise à jour.

2011 – 11-30 novembre : ONU. Noms en français des divisions administratives des états du Soudan du Sud.

2012

- 2012 – 13 janvier : CNT. PVM : continuité de la mise à jour du fichier du fichier, en .doc et en .pdf.
2012 – 22 février : TAAF et SCAR-SCAGI. Envoi du projet de mise en base de la toponymie des TAAF.
2012 – 7-8 mars : GENUNG. Colloque sur la toponymie des océans organisé par la Corée du Sud (Bruxelles) : étude technique du traitement des hydronymes en Asie.
2012 – 16 mars : création de mon entreprise « Bureau français de toponymie ».
2012 – 22-27 avril : IGN-France International. 1^{ère} mission toponymique au Burkina Faso.
2012 – 15 mai et 6 août : GENUNG. Projet de transcription des toponymes en Afrique.
2012 – 23 juillet-4 août : IGN-FI. 2^e mission toponymique au Burkina Faso.
2012 – 6-9 juillet et 15 août : GENUNG. Principes de revitalisation de la CNT en Afrique in Bulletin n° 43.
2012 – 7 juillet : termes génériques et hydronymie en français.
2012 – 23 septembre : EC. Travaux en cours « La toponymie en terre Sainte et alentours ».

2013

- 2013 – juillet : IGN-FI. Validation finale de la toponymie (Burkina Faso).
2013 – EC. Travaux en cours : « La toponymie en terre Sainte et alentours », et en parallèle « La toponymie des océans » et « La toponymie en Antarctique ».

CNT_PVM : *Pays et villes du monde*, tableau élaboré par la Commission nationale de toponymie

CTQ : Commission de toponymie du Québec

ENSG : École nationale des sciences géographiques de l'IGN

GENUNG : Groupe d'experts des Nations unies pour les noms géographiques

IGN : Institut géographique national

IGN-FI : Institut géographique national-France-International

IPEV : Institut polaire Paul-Émile Victor

ISO : Organisation internationale de normalisation

MAEE : ministère des Affaires étrangères et européennes (Paris)

ONU : Organisation des Nations unies (Service linguistique)

SCAR-SCAGI : Service de recherche scientifique et d'information géographique en Antarctique

SHOM : Service hydrographique et océanographique de la marine

TAAF : Terres australes et antarctiques françaises

Élisabeth Calvarin

France

e-calvarin@wanadoo.fr

ÉVÉNEMENTS EN LIEN AVEC LA TOPONYMIE

Événements récents

Colloque international de Linguistique et didactique des langues (LIDILE)

« Défis de la toponymie synchronique : structures, contextes et usages »

22 au 23 mars 2012 – Rennes, France

Réunion de la Société canadienne d'onomastique (SCO)

26 au 27 mai 2012 – Waterloo (Ontario), Canada

1^{er} Forum mondial de la langue française

2 au 6 juillet 2012 – Québec, Canada

27^e Session du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques (GENUNG)

30 juillet et 10 août 2012 – New York, États-Unis

10^e Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques (CNUNNG)

31 juillet au 9 août 2012 – New York, États-Unis

Événements à venir

Réunion de la Société canadienne d'onomastique (SCO)

1^{er} et 2 juin 2013 – Victoria (Colombie-Britannique), Canada (à confirmer)

26^e Conférence cartographique internationale

25 au 30 août 2013 – Dresde, Allemagne

25^e Congrès international des sciences onomastiques (CISO)

25 au 29 août 2014 – Glasgow, Royaume-Uni

28^e session du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (GENUNG)

2014 – (Lieu et dates à préciser)

N'oubliez pas de visiter le site Internet de la Division francophone pour plus de renseignements à propos de :

L'activité toponymique dans les États francophones

Le programme de travail de la Division

Les comptes rendus des réunions

Les bulletins toponymiques précédents

Les différents projets en cours ou terminés

La terminologie géographique en français

Et bien plus encore...

www.toponymiefrancophone.org

Vous désirez vous abonner à ce bulletin? Faites-le-nous savoir en écrivant à l'adresse suivante : marie-eve.bisson@toponymie.gouv.qc.ca.

Pour toute contribution à la prochaine édition du Bulletin d'information toponymique, prière de faire parvenir vos textes à cette même adresse.